

COLZA D'HIVER

* **Stade** : selon date de semis 5 à plus de 9 feuilles pour les premières levées.

* **Ravageurs** :

Sur le terrain :

Le piégeage des grosses altises à l'aide des cuvettes enterrées se maintient en nombre mais régresse de moitié en ce qui concerne le nombre de parcelles concernées. Compte tenu du stade des parcelles de colza (plus de 3 feuilles), le risque grosse altise est terminée.

Toujours aucune capture de charançon du bourgeon terminal dans le Jura. Voir tableau ci-dessous. Beaucoup de colzas ont déjà atteint ou dépassé le poids frais qui permet de s'affranchir du traitement insecticide que ce soit pour les situations à risque élevé (+ 50 gr/pied) ou faible (+ 20 gr/pied).

La présence de larves de tenthrède est signalée dans 3 parcelles, à Desnes, Les Hays et Authume. Mais elle est très faible, seulement 1 à 2 % des pieds porteurs de larve. La défoliation est supportable d'autant plus que ces colzas plutôt en retard se développent rapidement en ce moment.

Commune	Date de semis	Organisme	Capture de grosses altises				Capture de CHBT
			16/09	23/09	30/09	7/10	
Saint-Aubin	5 Août	CA 39	0	1	6	0	0
Sermange	7 Août	CA 39	0	1	-	0	0
Annoire	22 Août/5 Sept	CA 39	0	1	4	2	0
Le Tartre	23 Août	CA 39	-	1	0	0	0
Chilly Le Vignoble	23 Août	Interval		-	1		
Saint-Lothain	24 Août	CA 39	1	0	2	0	0
Orbagna	26 Août	CA 39	0	2	6	0	0
Les Hays	27 Août	CA 39	0	0	1	0	0
Montbarrey	30 Août	CA 39	10	5	8	5	0
Desnes	1 Septembre	Terre Comtoise	1	-	6	6	0
Authume	4 septembre	CA 39	-	3	7	30	0
TOTAL			12	14	41	43	

Captures de grosses altises dans parcelles complémentaires hors réseau BSV : Saint-Aubin (4), Annoire (6), Auxange (0), Sermange (0), Champdivers (10).



Plus de 20 carabes dans la cuvette enterrée d'Auxange. Seule parcelle de semis direct concernée sur les 4 suivies.

Toujours un intérêt à faire un TNT en cas de traitement insecticide !

La fin du mois de septembre aura été marquée par les attaques d'altises, petites et grosses sur les petits colzas (moins de 4 feuilles). La majorité voire la quasi-totalité des pieds présentaient des morsures avec parfois des surfaces foliaires détruites supérieures à 25 %. Aujourd'hui grâce aux témoins non traités, un certain bilan peut être fait. Sur les 4 parcelles concernées et suivies par la Chambre d'agriculture du Jura (Les Hays, Montbarrey, Authume, Annoire), seule la parcelle d'Authume justifie finalement une protection insecticide au vu des dégâts observés à ce jour. Après un insecticide réalisé lundi dernier en raison de la présence de petites et grosses altises dans la parcelle et de pieds présentant tous des morsures, 7 jours après on constate :

- Témoin non traité : 80 % des pieds sont porteurs de petites et/ou de grosses altises. La perte de surface foliaire est importante et bien supérieure à celle de la parcelle traitée.
- Parcelle traitée : absence d'altises petites ou grosses, perte de surface foliaire faible et compensée par la pousse du colza. Voir photos ci-dessous.

On retiendra aussi que la pyréthrianoïde utilisée soit de la betacyfluthrine (DUCAT 0.3 l/ha) est encore efficace sur altises.



Authume, TNT : Présence altises et surface foliaire détruite élevée.



Authume, colza traité depuis 7 jours. Surface foliaire détruite faible

CEREALES D'AUTOMNE

Les semis réalisés à ce jour sont très faibles dans la plaine du Jura et concernent beaucoup plus les orges d'hiver-escourgeon que les blés. Leur levée est imminente.

Dans les parcelles non semées, la présence de graminées (vulpins, ray-grass, repousses de céréales...) est parfois importante là où le faux-semis a été effectué. Le semis devant se faire absolument sur un sol propre, les graminées devront être impérativement détruites.

La présence de graminées (vulpins, ray-grass, repousses de céréales...) est importante dans certaines parcelles où le faux-semis a été effectué. Le semis devant se faire absolument sur un sol propre, elles devront être absolument détruites. En cas de temps sec persistant, une destruction mécanique sera adaptée et le phénomène de repiquage pourra être évité. Par contre, en cas d'un retour des pluies dans les jours suivant le semis, préférez la destruction chimique à l'aide du glyphosate.

Attention aux densités de semis, il sera nécessaire de les augmenter si les conditions de semis sont moins bonnes :

- Graminées, stade 1 à 3 feuilles : 180 gr à 360 gr de glyphosate/ha.
- Repousses de céréales, stade tallage : 360 gr à 540 gr de glyphosate/ha.
- Graminées (vulpin, ray-grass...), stade tallage : 540 gr à 720 gr de glyphosate/ha.

* **Cicadelles** : Sur la base des observations de l'automne dernier, ce sont les traitements les plus précoces qui ont semblé les plus efficaces, soit dès que la ligne de semis est visible voire au stade 1 feuille. Dans les conditions de l'automne 2018 (levée très rapide), le délai entre le jour du semis et le jour du traitement était généralement de 8 à 10 jours. Ce ravageur doit donc être recherché dès le stade pointant de la céréale et en période ensoleillée. Si une forte activité est observée, c'est-à-dire au moins 5 cicadelles présentes devant soi lors de 5 arrêts de 5 mètres linéaires espacés dans la parcelle, le traitement devra être immédiat. Voir BSV.

* **Limaces** : c'est la période idéale (juste avant les semis ?) pour installer des pièges afin de détecter la présence ou non de limaces. Voir bulletin de santé du végétal.

* **BLE TENDRE D'HIVER**

Pour mémoire, rappel ci-dessous des préconisations d'ARVALIS concernant la région Bourgogne Franche-Comté à propos des dates et des densités de semis blé et orge d'hiver (Ne concerne pas les variétés hybrides). Augmentez la densité de semis notamment si les conditions sont moins favorables.

1 octobre	5 octobre	10 octobre	15 octobre	25 octobre	5 Novembre
Boregar-Complice-Fructidor-Laurier-Sokal-Lipari-KWS Extase-Chevignon-Rgt Velasko...					
Advisor-LG Absalon-Compil-Rubisko-Nemo-Syllon-...					
...	Apache- Hyfi-Hystar-RGT Mondio-RGT Cesario-LG Armstrong-Unik				
...		Arezzo-Goncourt-Oregrain-SYMoisson-Graindor-Orloge-Providence-SY Adoration			
			Aprilio-Cellule-Descartes-Filon-Hybello-Ionesco-Obiwan....		

	Semis avant 5/10	Semis du 5 au 20/10
Bonnes conditions, sans cailloux et sain	230 – 270 grains/m ²	280 – 320 grains/m ²
Sol peu caillouteux ou battant	300 – 340 grains/m ²	350 – 390 grains/m ²
Sol très caillouteux ou très hydromorphe	320 – 360 grains/m ²	370 – 410 grains/m ²

ORGE D'HIVER

Date et densité de semis. (Source Arvalis)

Plateaux tardifs d'altitude > à 350 m	Semis à partir du 25 septembre	Semis à partir du 1 ^{er} octobre	Semis à partir du 5 octobre
Plaine et vallée	Semis à partir du 1 ^{er} octobre	Semis à partir du 5 octobre	Semis à partir du 10 octobre
	KWS Cassia. KWS Glacier KWS Orwell. KWSMeridian KWS Akkord. KWS Infinity Joker.Memento. Dolmen. Platine Malicorne...	Amistar. Dribble. Casino. Etincel. Isocel. SY Boogy. KWS Faro.KWS Tonic. LG Casting. Margaux. Mangoo. Passerel. Pixel Salamandre. Tatoo. Tektoo...	Abondance. Champie Touareg.Arturio. Champie. Esterel. Metaxa. KWS Borrelly.Visuel. Rafaela.....

CONDITIONS D'IMPLANTATION	ORGE D'HIVER 2 RANGS		ESOURGEON 6 RANGS	
	Semis avant le 05/10	Semis après le 05/10	Semis avant le 05/10	Semis après le 05/10
Sans cailloux et sain	280-330 g/m ²	300-350 g/m ²	230-280 g/m ²	250-300 g/m ²
Faiblement caillouteux ou battants	360-410 g/m ²	390-440 g/m ²	310-360 g/m ²	340-390 g/m ²
Fortement caillouteux ou très humides	390-440 g/m ²	420-470 g/m ²	340-390 g/m ²	370-420 g/m ²

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Réunion technique céréales-oléagineux organisée par la Chambre d'agriculture du Jura le Jeudi 5 décembre 2019 à Champdivers en partenariat avec Terres Inovia et Arvalis.

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.